



4 L'ombre d'un doute

Depuis quelques mois, vous avez peut-être été interpellés par de nombreuses informations de différents médias qui remettent en cause la qualité des eaux souterraines qui alimentent 80% de la population suisse en eau potable. (...)

7 Festi'Parc 2020

La 4ème édition que vous attendez toutes et tous est en préparation, pour créer une fois encore une ambiance festive et musicale au cœur de notre village. (...)

10 Enlèvement de trois mineurs à Bottens en 1897

En ce début d'octobre 1897, le tout Bottens est en émoi : Un homme a enlevé les trois enfants de Joseph Longchamp ! C'est un pervers rusé, âgé de 37 ans, Louis Longchamp, qui est l'auteur du rapt. (...)




Jean-Guy Python

Refait à neuf et surtout bien droit, le clocher!

Sommaire

Billet du syndic	3
L'ombre d'un doute, qualité de l'eau	4
Mise de bois.....	4
Séance du conseil du 9 décembre 2019.....	5
Etat civil	5
Vitamine Nutrition.....	6
Des savons	6
Festi'Parc.....	7
Apéro de l'an neuf.....	8
Apéro de l'an neuf.....	9
Noël des aînés	10
Chronique du bon vieux temps.....	10
Chronique du bon vieux temps	11
Dissolution de la Confrérie catholique	12
Char du Téléthon.....	13
Les Bottillons.....	13
Guéreins écolo	14
Compostière.....	15





Chemin de Montfillier 3
1041 BOTTENS

Tél. 021 881 35 44
Fax 021 881 56 08
Natels 076 347 24 94
079 691 44 06
E-mail roberto.chies@gmail.com
N° TVA CHE-281.627.729 TVA

CHIES LOPES SARL
Construction métallique



Peinture • Papier-peint • Moquette
Parquet • Tapis • Carrelage

*Du goût et des couleurs...
...tout simplement.*

Bruno SCHATZMANN
Les Placettes • 1041 Bottens
Tél. 021 882 13 13 • Natel 079 321 13 13 • Fax 021 882 13 24





DENIS MATHYS

ENTREPRISE FORESTIERE

1041 BOTTENS - Chemin du Ru 22
www.dmathys.ch
Foresterie urbaine - Aménagement paysager - Constructions en bois

Tél: 079 622 55 76 - Email: de.mathys@bluewin.ch



Ernest Tzaut & Fils^{SA}

Transports
Terrassements
Démolitions

Rue de l'Ancien Four 4
1041 Bottens
tzaut.sa@hotmail.ch

Tél. bureau
021 881 13 02

*Entreprise
en bâtiment,
travaux public*



P.Y. PITTET & FILS

CONSTRUCTION SA

1041 Bottens VD

Tél. 021 886 37 40
Fax 021 886 37 41



DuDu.ch

Auto – Remorque – Ecole

079 586 12 34
Rte. de Poliez-le-Grand 1, 1041 Bottens

Le billet du syndic



2020, début d'une nouvelle décennie, sera en aucun doute une année riche en événements.

J'en veux pour preuve les différents chantiers qui devraient commencer si le Conseil communal nous donne son aval :

-La réfection des Placettes tant pour le séparatif des eaux claires et usées que pour la réfection de la chaussée et de son éclairage.

-La suite du Battoir, dont la destinée sera probablement un commerce au rez et des appartements aux étages.

D'autres sont en bonne passe de se terminer.

-La fin des travaux du Pressoir qui, enfin, vers la deuxième partie de l'été devrait pouvoir recevoir ses premiers locataires.

D'autres, encore, qui ne sont pas de notre ressort vont débuter et impacter nos habitudes :

-Le canton va commencer cette année les travaux préparatoires pour la réfection de la RC 501. Ceux-ci n'impacteront que d'une manière restreinte la circulation sur la route Cugy-Bottens, ils se feront en principe avec une circulation normale et éventuellement, pendant les phases délicates, avec des feux. Les gros travaux qui s'effectueront sur les années 2021 et 2022 en deux fois 8 mois (printemps,

été et automne) et ouverture des 4 mois d'hiver imposeront eux une fermeture totale de la route avec déviation par Froideville.

Ce printemps sera aussi celui de la mise à l'enquête publique, puis du traitement des oppositions et des remarques et, enfin de l'entrée en vigueur de notre nouveau PA (Plan d'Affectation) qui remplacera notre PGA (Plan Général d'Affectation) ; ce n'est pas de gaieté de cœur que nous en sommes arrivés là mais nous n'avons pas d'autres choix que d'entreprendre ces travaux que le canton à exiger de toutes les communes vaudoises sous la pression fédérale.

Plusieurs autres chantiers d'importance tant financière que structurelle sont à l'horizon de cette décennie. Notre épuration, aujourd'hui vieillissante et souvent défaillante, ne nous laisse pas beaucoup d'autres choix que de nous relier à une STEP régionale, qui regroupera plusieurs communes et permettra de traiter les eaux usées d'une manière beaucoup plus efficace et d'éliminer aujourd'hui micropolluants et traces de médicaments.

La fin du séparatif, « oublié » dans les années passées, va nous coûter cher et ceci, aujourd'hui sans aucune subvention de l'Etat.

L'état vieillissant de certaines de nos routes nous préoccupe également.

L'un ne va pas sans l'autre ; nous ne

pouvons pas refaire le séparatif sans refaire la route et, inversement il est impensable de refaire la route en laissant un système d'égout « tout en un » dans le sous-sol, ce qui implique des travaux compliqués et très coûteux.

Sans faire de l'extrémisme, la Municipalité mettra tout en œuvre pour faciliter une certaine transition vers des sources d'énergies propres ainsi que vers la limitation de la consommation des ressources naturelles. N'hésitez pas à prendre contact avec vos concitoyens qui, à leur échelle ont déjà fait un petit pas dans cette direction. Certains ont réalisé des forages géothermiques, d'autres des PAC air-eau, d'autres encore des panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques, ici ou là récupération d'eau de pluie, production de terreau à base de déchets, etc...

Ces échanges vous permettront d'entendre un utilisateur d'une de ces techniques, et ceci probablement sera plus objectif qu'un vendeur et vous permettra de vous faire une idée sur cette technologie et son intégration dans une habitation lambda.

Notre village aux dimensions relativement modestes nous autorise encore ce genre de contact humain direct. C'est un privilège. Sachons le cultiver. Pour l'harmonie et le bien-être futur de Bottens.

Laurent Imoberdorf, Syndic.

Erratum

Sur la page du précédent numéro, une petite coquille s'est glissée dans la légende de la photo. Avec les excuses de la rédaction.



Il s'agissait bien de Loïc Despont et Bérangère Nicod. Bravo encore à nos deux représentants!

Prochaines séances du conseil communal:

- *Lundi 2 mars 2020 à 20h00*
- *Lundi 18 mai 2020 à 20h00*
- *Lundi 22 juin 2020 à 19h00*
- *Lundi 2 novembre 2020 à 20h00*
- *Lundi 7 décembre 2020 à 20h00*

www.bottens.ch/vie-politique/conseil-communal/seances-du-conseil

L'ombre d'un doute

Depuis quelques mois, vous avez peut-être été interpellés par de nombreuses informations de différents médias qui remettent en cause la qualité des eaux souterraines qui alimentent 80% de la population suisse en eau potable.

En cause : le chlorothalonil, un fongicide jugé, depuis peu, potentiellement cancérigène, qui est utilisé, depuis le début des années 1970, principalement dans la culture de la pomme de terre, du blé et de l'orge.

Une première question nous vient bien entendu à l'esprit : comment se fait-il que ce doute intervienne près de 50 ans après l'introduction de cette substance dans les produits destinés aux cultures ? En fait, c'est dans la dégradation du chlorothalonil que se situe le problème. Alors que le risque de pollution de la nappe est jugé faible dans son état premier, on s'est rendu compte que sa dégradation en métabolite entraîne un risque élevé de pollution de la nappe et qu'il s'agit d'une matière active qui met plus de 10 ans à disparaître. Dès

cette constatation faite, le Département fédéral de l'intérieur a surclassé le chlorothalonil en « composé organique de toxicité inconnue mais à la structure chimique connue et ayant des caractéristiques structurelles suggérant un potentiel génotoxique ».

Résultat de la démarche : le taux maximum toléré lors des analyses a été divisé par 100, passant de 10'000 nanogrammes (ng) à 100 ng par litre.

Une grande partie des sources en Suisse ont parfaitement supporté ce changement de valeur, leur eau se situant nettement en-dessous des 100 ng/l exigés. Mais certaines, dont quelques sources importantes, n'ont pas passé le test et ont été immédiatement fermées. C'est cette mesure qui a interpellé les médias et qui a donné lieu à un questionnement du grand public, d'autant que certaine région du plateau vaudois étaient tout particulièrement touchées.

Heureusement, Bottens n'est absolument pas concerné par ce dépassement de valeur. Les sources de notre

distributeur l'AIAE, une association intercommunale à laquelle notre village a adhéré en 2014, n'ont pratiquement pas été touchées. Seuls 3% des eaux de l'AIAE dépassaient la nouvelle norme et aucune ne concernait l'eau potable distribuée à Bottens. Le fait de pouvoir diviser par 100 la tolérance d'un micropolluant organique tel que le chlorothalonil sans conséquence en dit long sur la qualité de l'eau qui nous est distribuée. Imaginez une situation similaire sur nos autoroutes qui ferait passer la limite autorisée de 120 km/h à 1,2 km/h..... !

Pour lever les derniers doutes, le chlorothalonil, a été interdit à l'utilisation dès le 1er janvier 2020 par l'Office fédéral de l'agriculture. L'Union suisse des paysans s'était également prononcée pour son abandon et le géant de la distribution agricole Fenaco avait déjà renoncé à le vendre en novembre 2019.

Gérard Stettler, municipal

Mise de bois de la commune : clap de fin

La commune de Bottens organise, depuis de nombreuses années, une mise de bois de feu suivie d'une fondue prise en commun avec tous les participants à l'Ecusson vaudois.

Cet événement, qui se déroule toujours le premier samedi de novembre, a vécu son âge d'or il y a quelques années avec de nombreux participants qui misaient des arbres sur pied dans une ambiance toujours très sympathique.

Depuis, la commune de Bottens a adhéré au groupement forestier de la Menthue, composé de 5 communes qui gèrent en commun leurs patrimoines forestiers. En parallèle, la situation du marché du bois suisse s'est fortement dégradée avec pour conséquence la disparition de nombreuses scieries. La concurrence des pays de l'Est, dont les réserves de bois sont impressionnantes et le coût de la

main d'œuvre très inférieur à notre pays, a fait que les prix ont fortement baissé. Malheureusement, nos coûts d'exploitation et de production sont logiquement restés élevés et il est aujourd'hui difficile de créer une marge positive avec ce commerce.

Malgré ces conditions difficiles, la municipalité a souhaité maintenir cette belle tradition. Dès 2015, les participants ont misé des lots de 2 à 6 m³ qui étaient préparés par notre garde forestier. Cette nouvelle formule, qui visait aussi à attirer des habitants du village souhaitant se fournir en bois de feu n'a malheureusement pas connu le succès escompté. De plus, malgré la vingtaine de participants en 2017 et 2018, le résultat financier était clairement négatif.

En 2019, alors que nous avions préparé environ 100 m³ de bois, seules 4 personnes ont participé, avec beaucoup de mérite, sous

une pluie battante. Avec fair-play, le groupement forestier a heureusement repris les lots invendus, ce qui a limité la perte pour la commune.

Force est de constater que beaucoup de conditions qui faisaient de la mise de bois de la commune un événement attendu ont changé et que cette manifestation ne correspond plus aujourd'hui à l'attente des Bottanaises et des Bottanais.

La municipalité a dès lors décidé de renoncer à l'organisation d'une mise de bois en 2020. Elle proposera cet été, à ceux qui sont intéressés, de commander du bois sous la même forme que la mise, c'est-à-dire en lots préparés selon le volume et l'assortiment souhaité. Par contre, et vous l'aurez compris, le prix ne sera pas négocié mais sera celui du fournisseur.

Gérard Stettler, municipal

Séance du conseil communal du 9 décembre 2019

- Le budget 2020, qui boucle avec un excédent de charges corrigé de Fr. 120'000.- a été accepté.
- La Municipalité a reçu l'autorisation d'acheter un robot-tondeur d'une valeur de Fr. 25'000.- destiné à l'entretien du terrain de football.
- La place de jeux pour enfants jouxtant le terrain de football sera réaménagée pour un montant de Fr.25'000.-

Pascal Moullet

Carrelage
Revêtement
Mosaïque

ALBERT TZAUT

Ch. du Maupas – 1055 Froideville
Tél. 021 881 41 39 – Natel 079 409 31 39

FERBLANTERIE COUVERTURE

PHILIPPE BAVAUD Sàrl

ENTRETIEN DE TOITURES
PARATONNERRE - ÉTANCHÉITÉ - VÉLUX

TÉL. 021 881 50 60
NATEL 079 412 25 48

1041 BOTTENS

Etat civil du 11 septembre 2019 au 10 janvier 2020



William Hugon est né le 30 octobre 2019
Arthur Kläy est né le 31 octobre 2019
Mouhamadou Barry est née le 31 décembre 2019
Elisa Grandjean est née le 9 janvier 2020
Thomas Martin est né le 10 janvier 2020

Une erreur s'est glissée dans notre dernière édition: Amy Rametta est née le 12 août 2019. Avec toutes nos excuses.



Emilie Carminati et Yann Dutoit se sont unis le 21 septembre 2019



Robert Garzoni est décédé le 4 octobre 2019
Jean-François Mermoud est décédé le 9 octobre 2019



Fin janvier 2020, Bottens comptait 1'316 habitants.

La santé passe par l'assiette et l'activité physique

L'envie de procrastiner, de repousser nos bonnes résolutions à l'année suivante, est souvent la plus forte.

Elles ont tenu quelques jours nos idées d'économie, de régime, d'abstinence, de téléphoner plus souvent à maman, de manger moins de chips et autres fugaces envies de faire du sport. Pour ceux qui résistent encore et tiennent à rester en pleine forme tout au long de l'année, vous pouvez rendre visite à Mme Florence Maire, nutritionniste bôtanaise, qui se fera un plaisir de vous conseiller pour atteindre vos objectifs. Il faut dire que l'alimentation a un rôle clé dans diverses pathologies et qu'un excellent régime alimentaire peut améliorer significativement votre qualité de vie, sans pour autant vivre de privation. Pour ce faire, une nutritionniste est toute indiquée pour de précieux conseils et pour nombre de problématiques différentes, notamment les problèmes de peau, problème cardiaque, diabète, cholestérol, fatigue, tendinite, arrêt de la cigarette, conseils pour les sportifs et moins sportifs, et j'en passe... Suite à ma visite, j'ai pu constater à quel point Mme Maire cultive avec

passion et professionnalisme son métier de nutritionniste. Ainsi, je vais devoir faire une cure de zinc pour limiter la perte de mon épi capillaire et, second conseil qui n'est pas entré dans l'oreille d'un sourd, surtout ne pas bannir le gras de mon alimentation. En effet, les matières grasses sont indispensables au bon fonctionnement de notre organisme. Bien évidemment, toujours à doser de manière équilibrée. Actuellement, elle vous reçoit sur rendez-vous au chemin des Planches du mercredi au samedi selon les horaires affichés sur son site : www.vitamine-nutrition.com.

Elle est aussi joignable au 079 690 24 72.




Pour conclure, et cela n'engage que moi, faites-vous plaisir et mangez de tout, mais toujours avec modération. Santé à tous.

Philippe Guignard



Philippe Guignard

Florence Maire, nutritionniste



Mettez du peps dans votre assiette!

Florence Maire Nutritionniste

079 690 24 72 · vitamine.nutrition@bluewin.ch · Chemin des Planches 7 · 1041 Bottens

Des savons, que savons-nous ?

Carine Delpierre



Isabelle Terrapon, savonnière

Bien que d'usage quotidien, leur fabrication nous échappe et recèle bien des mystères...

Du moins tant que l'on n'a pas pénétré dans l'atelier de saponification à froid de la Route de Lausanne 9, et

que l'on ne s'est pas laissé entraîner par le récit passionné de la fée des lieux, Madame Isabelle Terrapon. Cette ancienne juriste a laissé derrière elle ses dossiers. Ses pas, son cœur, ses valeurs l'ont conduite à l'Université Européenne des Senteurs et Saveurs, dans le sud de la France, à Forcalquier. Elle y a obtenu son Titre de Savonnier, art qu'elle exerce avec humilité, dans le respect des êtres et de la matière.

Ce qui frappe dès le départ c'est la délicieuse fragrance qui se dégage des blocs confectionnés le matin même. L'odeur authentique du savon. Sans colorants ni parfums synthétiques. Un savon composé de produits du terroir, à l'exception de la graisse de coco, indispensable à sa

fabrication (il faut bien de la graisse, or l'on ne peut pas utiliser du beurre !).

Avec une associée, notre savonnière a fondé en 2018 la Sàrl Le Bouvreuil, nom inspiré par l'oiseau qui se trouvait lors d'une matinée d'automne dans sa haie, oiseau discret et élégant, tout à l'image de la marque et de sa fondatrice.

Une élégance que l'on retrouve jusque dans les emballages, certifiés ImprimVert et dont l'empreinte carbone est compensée. Cette élégance, poussée jusque dans le moindre détail, donne à l'ensemble une dimension enchantée extrêmement plaisante et rare.

Carine Delpierre

Festi'Parc de retour en 2020 !

La 4ème édition que vous attendez toutes et tous est en préparation, pour créer une fois encore une ambiance festive et musicale au cœur de notre village. Elle se déroulera le samedi 6 juin 2020 dès 16h Place de jeux du chemin du Rû

Pour celles et ceux qui ne le connaissent pas encore, Festi'Parc c'est:

- l'entrée gratuite à tous
- un spectacle pour enfants en fin d'après-midi
- plusieurs concerts (styles variés)
- une buvette, des stands de nourriture et un bar à sirop pour les enfants

Un flyer sera distribué à tous les ménages de Bottens, avec les horaires et la programmation définitive. Dans l'intervalle, vous pouvez aussi consulter notre site internet www.festiparc.ch pour revivre des moments des éditions précédentes et obtenir des informations sur les groupes qui animeront la soirée du 6 juin 2020.

Nous essayons, avec un budget restreint, d'offrir au public des prestations musicales et des spectacles de qualité. Les artistes consentent à une rémunération modeste pour se produire à Bottens. L'entrée du festival étant gratuite, nous solliciterons les spectateurs lors de la manifestation, en faisant passer le chapeau. Vos dons sont indispensables pour rétribuer le travail des artistes et nous vous remercions d'ores et déjà pour votre générosité.

Les chemins bordant la place de jeux seront fermés à la circulation toute la journée du 6 juin 2020. Nous vous encourageons de ce fait à vous rendre à pied à Festi'Parc. Les automobilistes venant de l'extérieur auront la possibilité de parquer leur véhicule à la grande salle (une signalisation sera mise en place).

Si vous souhaitez apporter votre aide et vous associer à la réussite

de la manifestation, nous accueillons volontiers des bénévoles ! Pour toute question ou inscription, les personnes intéressées voudront bien contacter Michel Allaz (m.allaz@bluewin.ch ou 079/668.36.19).

Nous nous réjouissons de vous retrouver à l'occasion de Festi'Parc 2020, et remercions d'avance les riverains de la place de jeux pour leur indulgence quant aux éventuelles nuisances occasionnées par la tenue de cet événement. Un grand merci aussi aux autorités communales de Bottens pour leur soutien.

On vous attend nombreux le 6 juin 2020, en espérant que le soleil sera aussi de la partie !

Pour le Comité d'organisation de Festi'Parc

Christian Lambelet



Festi'parc 2018



Apéro de l'an neuf



Pascal Mouillet

Boulangerie-Alimentation

Ouvert 7/7 – 021 881 66 01

www.boulangerieclement.ch

1041 Bottens, Rte de Lausanne 10

Lundi au vendredi: 6h-19h Samedi: 7h-12h30

Dimanche: 7h-12h 17h-19h

P. Clément

patrick
SCHMALZ
construction générale

Patrick Schmalz +41 21 881 58 12
1053 Cugy / VD info@patrick-schmalz.ch

Michel Rime SA



 Chauffage
 Sanitaires
 Conduites en fouille
 Energies renouvelables

BKW
BUILDING SOLUTIONS

† Michel Rime SA 021 881 11 70
 Chemin de la Clopette 7 021 882 10 57
 1040 Echallens info@michelrimesa.ch
 www.michelrimesa.ch



Pompes Funèbres Générales SA

Edmond Pittet – Maupas 6 (St-Roch) – Lausanne – 021 342 20 20

Alain PANCHAUD, assistant funéraire

Ch. du Cottin 8, Bottens – 079 283 31 22 / 021 881 35 32

Nicole LEYA-SCHWIN

Grand-Rue 7, 1040 Echallens – 021 882 20 22



Pascal Mouillet



DE LA TÊTE AUX PIEDS
Grand Rue 25
1041 Bottens

Catherine (ASCA + RME)
Drainage lymphatique Vodder
079 417 93 28

Virginie (ASCA)
Drainage lymphatique Vodder
Massage empirique - reboutement
079 542 26 74

Coralie
Esthétique
079 245 65 83

Tiffany
Coiffure
021 881 33 38

Prochain rendez-vous:



Marilou COIFFURE

Carine, coiffeuse visagiste
Ch. Montillier
1041 Bottens

Pour les nouveaux clients, réduction de 20% sur tous les services
Nouveau: coloration biologique «Keune»

MARDI: 9H à 17H
JEUDI ET VENDREDI: 9H-18H30
SAMEDI: 9H-15H
tél: 021 881 21 89

philippe jaton s.a.

Electricité - Téléphone
Télé réseau
Bureau d'études
Grand-Rue 5, 1041 Bottens
chpanchaud@citycable.ch

Maîtrise fédérale
Tél: 021 881 30 44
Fax 021 881 59 80



Tél: 021 881 13 46

**Auberge
de l'Ecusson Vaudois**
1041 Bottens

Restauration soignée-Carte de saison-Menu du jour
Aline et Alexandre Hutter au fourneau



Noël des aînés

Pascal Mouillet



COURS D'ANGLAIS A BOTTENS

Adultes/Elèves/Enfants

Cours en privé ou en groupe

Tracey Keenan: 076 558 3710

Langue Maternelle Anglaise

Diplômée TESOL

Nous tenons à remercier les habitants et les enfants de Bottens pour leur participation à la fête d'Halloween 2019. Grâce à vous, cette fête fut une réussite! Nous nous réjouissons de partager la prochaine édition de 2020 avec vous.



Le comité d'Halloween
Bottens

Chroniques du bon vieux temps

Enlèvement de trois mineurs à Bottens en 1897

En ce début d'octobre 1897, le tout Bottens est en émoi : Un homme a enlevé les trois enfants de Joseph Longchamp !

C'est un pervers rusé, âgé de 37 ans, Louis Longchamp, qui est l'auteur du rapt. Les gendarmes français parviendront à le localiser et à le coffrer in extremis à Marseille.

Les procès-verbaux du tribunal, conservés aux archives cantonales, sont édifiants. Ils pourraient inspirer sans autre un scénario de film.

Le plaignant

Joseph Longchamp, 46 ans, agriculteur bottanais, veuf, est le père

d'Emilie, 16 ans, de Constant, 14 ans et d'Alfred, 11 ans.

Le prévenu

Louis Longchamp, est le demi-frère de Joseph avec lequel il n'est pas en bon terme. C'est un personnage aux antécédents douteux. Il a vécu en France quelque temps. Puis de retour à Bottens a accumulé des dettes tout en vivant aux crochets de sa mère qui était elle-même à l'assistance publique. En 1884, il est parti « clandestinement » (sic) en Argentine où il serait devenu, selon ses dires, un gros propriétaire terrien. Fin septembre 1897, il débarque en Suisse. Ce retour avait été évoqué dans la

relation épistolaire qu'il entretenait avec Emilie, sa nièce, depuis une année.

(en italique : extrait de PV des interrogatoires)

Le juge : « Quel était le but de ce voyage ? »

Louis : « Revoir mon pays natal et faire du bien à mes parents »

Un manipulateur pervers

Le 28 septembre, il se rend à Fribourg. Il obtient de la patronne d'Emilie l'autorisation d'emmener sa nièce à Genève. En outre, il offre des bijoux à cette dernière.

Le juge : « Ce séjour n'avait-il pas un autre but que de visiter la ville et vous n'osez pas le dire ? »

Emilie : « Non »

Le juge : « Le partage d'une même chambre ne nous le dit-il pas formellement ? »

Emilie : « Je l'avoue, c'est lui qui m'a pressée de le suivre à Genève et pendant notre séjour, il m'a aussi forcée à de mauvaises actions. Nous couchions dans la même chambre, il m'était impossible de soutenir une lutte contre lui. »

Lors du premier interrogatoire, Louis nie toute relation sexuelle avec Emilie. Quelques jours plus tard il revient sur ses déclarations :

Le juge : « Pour quel motif demandez-vous d'être entendu à nouveau ? »

Louis : « C'est pour vous dire que j'ai eu des relations sexuelles avec ma nièce. »

Le juge : « C'est bien dans cette intention que vous êtes venu en Suisse ? »

Louis : « Non, j'avais des affaires à traiter à Genève »

(.....)

Le juge : « Vous l'avez séduite et même obligée à ces mauvaises actions. »

Louis : « Au contraire, je n'ai fait que satisfaire à ses désirs »

Le juge : « Ainsi c'est elle qui vous aurait séduit ? »

Louis : « Elle m'a même fait une déclaration d'amour »

Le juge : « Quelle a été cette déclaration ? »

Louis : « Je ne me souviens plus des termes de sa proposition »

Suite du plan machiavélique

Le 3 octobre, Louis est de retour à Bottens. Il propose à son demi-frère d'emmener ses trois neveux et nièce pour un court séjour à Genève où il doit rencontrer un notaire. Joseph hésite, puis accepte en précisant la durée maximale du voyage. Louis obtient l'autorisation de M. Delamadeleine, le patron de Constant à Poliez-Pittet ainsi que celle de la tante Sophie, logeuse d'Alfred.

Il fait miroiter à ses neveux les merveilleux salaires qu'obtiennent ses employés argentins. Le quatre, il se rend avec Emilie à Poliez-le-Grand au contrôle des habitants. Le greffier Ménétrey lui délivre sans sourciller les attestations indispensables pour émigrer en Argentine.

Le juge : « Depuis quand saviez-vous que votre oncle voulait vous emmener en Argentine. »

Constant : « En me raccompagnant à Poliez-Pittet m'a sœur m'a dit que notre oncle voulait nous amener en Amérique. A elle il voulait donner Fr. 60.- par mois. A moi Fr. 50.- »

Road-movie

Le 5, tout ce petit monde arrive à Genève. Les enfants se promènent dans la ville. Le soir, l'oncle abuse à nouveau de sa nièce sans vergogne. Deux jours plus tard, Louis annonce par lettre un prolongement du séjour.

Joseph se méfie et avertit la gendarmerie. Il a raison, car Louis a emmené les enfants à Paris. Après une dizaine de jours, c'est chez la tante Marie à Lyon qu'ils débarquent. Mais celle-ci est en possession d'une lettre lui signalant que Louis est recherché par la police et en informe l'intéressé. Panique ! C'est alors un départ en toute hâte pour Marseille.

Le juge : « Pourquoi un si court séjour chez votre tante ? »

Alfred : « Je l'ignore. Il ne nous disait pas ses intentions. Il ne nous demandait pas notre avis. Je n'avais qu'à obéir »

Ils embarquent à Marseille sur « l'Italie ». Ils n'iront pas bien loin. Les gendarmes les arrêtent avant l'appareillage et procèdent au rapatriement (finalement aux frais de la commune de Bottens !). Louis est incarcéré à la prison d'Echallens.

Le juge : « Pour quelle raison vouliez-vous emmener vos neveux en Amérique ? »

Louis : « Je voulais pour leur bonheur les amener chez moi où j'ai de l'occupation pour eux. La main-d'œuvre est beaucoup plus chère en Amérique. »

Jugement

Les peines prononcées par le tribunal de district d'Echallens paraissent aujourd'hui bien clémentes: Louis écope de huit mois de réclusion, de Fr. 600.- d'amende, aux frais de la cause ainsi que d'une réserve des prétentions de la partie civile.

Sources :

Dossier de justice déposé aux archives cantonales vaudoises

Pascal Moulet



Les rédacteurs 2020 de votre Contact

De gauche à droite: Philippe Guignard, Nadège Bober Khan, Pascal Moulet, Carine Delpierre, David Vergères

Bottanais,

Nous recherchons photographe désespérément!

Si l'envie de vous joindre à la rédaction vous titille, vous serez le bienvenu!

Vous pouvez aussi nous faire parvenir vos propositions d'articles!

La Confrérie catholique est dissoute

Une page historique s'est tournée dans la vie paroissiale de notre village. La Confrérie catholique de Bottens a transmis son patrimoine à l'Association paroissiale catholique romaine de St-Etienne à Bottens.

C'est lors de l'assemblée générale du 8 mai 2018 que les membres de la Confrérie ont pris la décision de donner à la paroisse catholique St-Etienne, l'intégralité de ses biens, soit : la parcelle comprenant l'église avec son mobilier, ainsi que sa fortune. Et le 16 juin de cette année la confrérie a été dissoute.

Au fait, qu'est-ce qu'une confrérie religieuse ?

Les confréries sont, à l'origine et dans le monde occidental, des groupements de laïcs chrétiens fondés en vue de favoriser une entraide fraternelle ou pour animer et développer une tradition religieuse spécifique. Les confréries religieuses sont associées à la vie des paroisses.

Création des Confréries dans le district d'Echallens

Les confréries ont été fondées au XIVe siècle, aux temps troubles des guerres de Bourgogne. Elles avaient pour but de venir en aide aux pauvres et aux malades, aux écoles, et de participer aux frais de culte et à l'entretien des bâtiments pour les célébrations du culte. Leurs fonds ont été constitués par un premier versement de deux cents florins par LL.EE. de Berne et Fribourg, par des dons, par des donations, parfois entretenues par des cotisations. Ces confréries étaient reconnues comme des fractions de communes.

Si elles étaient autrefois ouvertes aux seuls bourgeois, chefs de famille, elles ont été pour la plupart ouvertes à tous les citoyens et citoyennes catholiques de leur commune.

La Confrérie de Bottens, dans ses statuts datant de 1906, admettait comme membres des chefs de famille non-bourgeois, mais Suisse, et domiciliés dans la commune depuis trois ans.

Au fil du temps la confrérie de Bottens s'est constitué un riche patrimoine.

Elle était propriétaire de l'ancienne église (le temple), qu'elle a léguée à l'Etat de Vaud au début du siècle passé pour 1 franc symbolique. Elle possédait aussi des terrains et des forêts.

Au milieu du XIXe siècle, elle acquiert un terrain aux « Placettes » pour la construction de l'église actuelle.

Bottens - Poliez-le-Grand : deux confréries, une seule paroisse

A la Réforme, la paroisse St-Antoine de Poliez-le-Grand a été dissoute par les Bernois suite à la votation du « Plus ». Les catholiques de ce village furent rattachés à la paroisse de Bottens.

Dès cette date la Confrérie catholique de Bottens formait avec la Confrérie catholique de Poliez-le-Grand, le corps administratif de la paroisse. Elles représentaient la population catholique de Bottens et Poliez-le-Grand en qualité de Paroisse catholique St-Etienne de Bottens.

La paroisse St-Etienne comprenant deux communes, il existait entre les deux confréries respectives un « Conseil central de paroisse », composé de cinq membres : Le curé en était le président et chaque confrérie était représentée par 2 membres respectifs.

Chaque année un recensement des Catholiques de la paroisse était établi pour servir de base pour la part des frais du Culte incombant à chaque Confrérie.

1970, les catholiques du canton de Vaud sont soutenus financièrement par l'Etat et les communes.

L'Etat de Vaud, en application de la norme constitutionnelle modifiée en 1970, loi du 16 février 1970 sur l'exercice de la religion catholique, instaure pour le culte catholique un soutien financier. L'Etat et les communes ont les mêmes obligations qu'à l'égard des paroisses réformées.

Dès cette date, les Confréries de Bottens et de Poliez-le-Grand ne pourront plus aux frais de cultes et d'entretien. C'est aussi à cette



date que disparaît le « Conseil central de paroisse » pour faire place à l'Assemblée de paroisse, dirigée par un Conseil de paroisse.

14 avril 2003, l'Eglise catholique reconnue comme institution de droit public.

Le peuple vaudois a défini au titre VIII de la Constitution du 14 avril 2003, adopté par l'Assemblée Constituante et acceptée en votation populaire, sa relation avec les Eglises et communautés religieuses.

« Art.170 « L'Eglise catholique romaine et l'Eglise évangélique réformée, sont reconnues comme institutions de droit public. L'Etat leur assure les moyens nécessaires à l'accomplissement de leur mission au service de tous dans le canton. La loi fixe les prestations de l'Etat et des communes. »

Alain Panchaud, président de la paroisse de Bottens et dernier président de la Confrérie



Médaille d'or pour notre char du Téléthon

Le vendredi 6 décembre 2019, les boulangers sympas et la jeunesse ont organisé les traditionnelles pizzas pour le Téléthon.

Quelques cent personnes sont venues manger ces délicieuses pizzas, dans une ambiance chaleureuse. Un grand merci aux boulangers sympas pour leur magnifique travail ! Un grand merci à vous, les habitants de Bottens, d'être venus si nombreux

pour déguster ces merveilles ! Grâce à votre générosité, nous avons pu apporter plus de Fr 2000.- au Téléthon ! Le samedi 7 au matin, la jeunesse est partie à pied direction Poliez-le-Grand avec vos précieux dons récoltés la veille et un char que nous avons confectionné tout spécialement pour l'occasion, dont nous étions très fiers ! Et pour cause ! Nous avons reçu le 1er prix du char du Téléthon des jeunes !

Encore un immense MERCI à vous, les Truffians, pour votre grand cœur !

Bastien Clément, pour la jeunesse



Théâtre « Les Bottillons » : Il y en a pour toutes les générations !

Tous les mercredis, depuis septembre, l'ancienne salle de classe des Placettes est éclairée le soir.

Pour les curieux qui passent à côté, vous pourriez voir des enfants bouger, jouer, rire et s'amuser. Ils apprennent tout simplement à faire du théâtre sous la houlette de leur monitrice, Sarah. Un spectacle est prévu au mois de juin (date à confirmer).

Les enfants sont aujourd'hui au nombre de huit. Le groupe est formé et il n'y a plus de place pour cette année scolaire. Les inscriptions pour l'année scolaire prochaine sont, par contre, déjà ouvertes.

Plus tard dans la soirée, les enfants laissent la place aux adultes. Sarah propose depuis début janvier des cours qui permettent de s'extérioriser et de lâcher prise. Aucune pression n'est mise sur les participants qui peuvent se sentir libres de participer ou non aux activités. Le mot d'ordre est PLAISIR.

Il n'y a pas de spectacle de prévu. Le groupe est encore en construction. Il y a encore de la place, alors n'hésitez pas à venir faire un essai.

La bienveillance de Sarah vous permettra d'oser vous lancer!

David Vergères

Photos: David Vergères



Mellie, Noemi, Sarah, Léo, Freya, Jérémy, Mia, Manque Alex



Virginie, Caroline, Pascal, Sarah, Orellia, Valérie. Manque Michèle

Théâtre enfants: Tous les mercredis de 17h45 à 19h00 (sauf pendant les vacances scolaires)

Théâtre adultes: Tous les mercredis de 19h30 à 21h00 (sauf pendant les vacances scolaires)

Où:

Salle de musique, ch. des Placettes 3 à Bottens

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Sarah (079 728 66 73). Elle se fera un plaisir de répondre à vos questions et de vous donner de plus amples informations.

Guéreins, notre soeur jumelle est sacrément écolo!



www.jardiner-autrement.fr

ZÉRO PESTICIDE

c'est **1000 FOIS MIEUX**
pour ma santé
et la planète

MON JARDIN sans pesticides

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber.

Cette réglementation a pour objectif de vous protéger et de préserver l'environnement.

Rapportez vite vos produits dans la déchetterie la plus proche qui se chargera de leur destruction.

Retrouvez les solutions alternatives aux pesticides chimiques* sur www.jardiner-autrement.fr

*fongicide, herbicide, insecticide, molluscicide...



Ça sent bon à la compostière!

Une sympathique odeur d'humus flatte l'odorat du promeneur à la lisière du bois de Pendia. La compostière Ernest Tzaut et fils SA, opérationnelle depuis une dizaine de mois, en est la source. Visite des lieux.

Les paysagistes-clients, munis d'un badge se présentent sur la balance avec leur camionnette chargée. Le poids d'entrée est enregistré sur un ordinateur situé dans le portakabin attendant. Seuls des branchages, des troncs, des souches, des fruits et légumes crus ainsi que du gazon sont acceptés.

Un gigantesque broyeur, nourri au moyen d'un trax, dévore alors les branchages. Le produit du déchiquetage passe ensuite dans un cribleur qui sépare le compostable (env. 25 mm) des gros morceaux. Durant six mois, les tas de compost sont aérés tous les dix jours et déplacés en direction de l'extrémité

de la parcelle d'où ils seront livrés à des agriculteurs et des paysagistes. Les troncs seront transformés en plaquettes de chauffage et les souches, torturées par la pince spéciale d'une pelle retro alimenteront des fours de chauffage à distance.

Nicolas Tzaut, qui a suivi des cours donnés par Biomasse Suisse, nous parle des différents contrôles exigés : Le compost, ça chauffe ! Les relevés qu'il effectue au moyen d'une grande sonde montre des températures de l'ordre de 75 degrés. Le compost ça sèche ! il faut parfois l'arroser.

Le compost ça peut avoir différentes teneurs en phosphore, potasse, azote, métaux lourds ! Une analyse est effectuée règlementairement par un laboratoire trois fois par année. Son résultat est transmis sur une fiche à l'agriculteur-client. Ce document lui est indispensable pour établir son propre bilan de fumure.

Ce qu'il faut encore savoir :
-Les tunnels verts adjacents ont un usage agricole et n'appartiennent pas à la compostière.
-Des caméras dûment signalées enregistrent les allées et venues et gardent les images durant un certain temps. Les éventuels vandales sont avertis !
-Les Bottanais apporteront leurs branchages et gazon exclusivement à la déchetterie communale. C'est l'entreprise Tzaut qui se chargera de les traiter.
-Le compost produit est mûr mais assez grossier. Néanmoins, si un jardinier amateur souhaite en remplir quelques sacs, il peut le faire après s'être annoncé au responsable.

Enfin, si la volonté d'imposer l'interdiction de l'usage des produits chimiques dans l'agriculture venait à se confirmer un jour, la filière du compost serait alors en première ligne pour assurer l'amendement des cultures.

Pascal Moullet



Gaël et Nicolas Tzaut devant la broyeurse



Cribleuse



Déchiqueteuse

Photos: Pascal Moullet

Journal de la commune de Bottens
N°78 | Février 2020
Le journal Contact paraît 3 fois par année et
est distribué comme tout-ménage.

Rédacteur en chef

Pascal Moullet 021 881 24 09

Envoi des textes

journalcontact@bottens.ch

Conception et mise en page

Nadège Bober Khan

Rédacteurs

Carine Delpierre
Philippe Guignard
Pascal Moullet
David Vergères

Publicité

Pascal Moullet
journalcontact@bottens.ch

Impression

PCL Presses centrales SA, Renens

Prochaine parution fin juin 2020.

**Veillez envoyer vos articles pour
le 31 mai 2020 au plus tard.**

Prochaines manifestations

2020

- 7 mars, soupe de Carême
- 13 mars, Loto gym dames
- 12 avril, course aux oeufs
- 24 avril, repas de soutien FC Bottens
- 29 avril, plantation des patates
- 2 mai, journée Boulangers sympas
- 6 mai, date en réserve pour la plantation des patates
- 9 mai, soirée Air du temps à Morrens
- 16 mai, soirée chant théâtre
- 21 mai, vente paroissiale
- 6 juin, Festi'parc
- 1er août, fête nationale
- 28-29 août, tournoi de pétanque

Toutes les manifestations sur
www.bottens.ch

Photos

Le journal Contact ainsi que le site de Bottens ne sauraient exister sans photos. C'est pourquoi nos photographes arpègent les événements de Bottens appareil en main ou en l'air, afin de rendre plus vivants « Contact » et le site. Si vous ne désirez pas apparaître dans nos médias, n'hésitez pas à le leur dire.



ESPACE
HOMME/FEMME
LIVRE DANS TOUTE
LA SUISSE

boutique
ESPACE *homme*
femme

Nouveau shop en ligne: www.espace-homme.ch
Boutique: Place du Marché - Echallens

LE MOINE

BOISSONS DU GROS-DE-VAUD Sàrl

VINS - BIERES - MINÉRALES
CONSIGNATION POUR MANIFESTATIONS ET LIVRAISON A DOMICILE

«TONTON» Meylan Philippe 079 676 32 77	«LE MOINE» MARTIN PIERRE 079 435 12 90
--	--

boissons.gvd@romandie.com 1053 Cugy tél/fax: 021 881 53 33

MIXCOLOR PEINTURE sàrl



Fournitures pour Bâtiments et Beaux-Arts 1041 Bottens
Tél: 021 731 53 00 - 079 409 25 30 - 079 365 10 30



利苑酒樓

LI GARDEN RESTAURANT

Cuisine Asiatique
Spécialités Thaïlandaises
Malaisienne et Chinoises

Route de Lausanne 3 - 1041 Bottens
021 881 64 92





Aroma du Château

CONSEILS ET PRÉPARATIONS AUX HUILES ESSENTIELLES

Muriel Nicod
Laborantine médicale diplômée en aromathérapie
muriel.nicod@aromaduchateau.ch
079 468 78 03
Route du Château 3, 1041 Bottens

RAIFFEISEN

BANQUE RAIFFEISEN D'ASSENS

Siège Rte St-Germain 3 1042 Assens	Agences Rte de Lausanne 10 1033 Cheseaux	Rue du Centre 21 1023 Crissier	Rue de la Mère 4 1020 Renens
---	---	-----------------------------------	---------------------------------

Tél. 021 887 07 07
Fax 021 887 07 06

www.raiffeisen.ch/assens